

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

REGION DU SUD

SOUTH REGION

DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

DJA AND LOBO DIVISION

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES

DIVISIONAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 015 /AONO/RS/DDL/CDPM/2019 DU 29 AOÛT 2019
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA
PERCEPTION DU TRESOR DE MEYOMESSI.**

FINANCEMENT : BUDGET MINFI, - EXERCICE 2019.
Ligne 53 65 685 03 330010 6168 331
Autorisation de dépense : G 884546

Le Préfet du Dja et Lobo, autorité contractante, lance pour le compte de la République du Cameroun, en procédure d'urgence un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1. Objet de l'appel d'offres :

L'appel d'offres porte sur l'exécution de construction de la clôture de la Perception du trésor de Meyomessi.

2. Consistance des travaux :

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Elévation ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

3. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

4. Financement :

Les travaux objet du présent Avis d'appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Finances, exercices 2019. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus est de : **Quarante-trois millions trois cent quarante-deux mille deux cent quarante-sept (43 342 247) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

5. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Ministre des Finances.

7. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à : **Huit cent soixante-dix mille francs (870 000) CFA.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du dossier d'appel d'offres :

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Perception des finances de Meyomessi, département du Dja et Lobo ou au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Dja et Lobo à Sangmélima.

9. Acquisition du dossier d'appel d'offres :

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenue dans les services au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Dja et Lobo à Sangmélima, située à Préfecture de Sangmélima, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quatre-vingt-cinq mille (85 000) Francs CFA.**

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du dossier d'appel d'offres et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **six (06) exemplaires**, dont **un (01) original et cinq (05) copies** marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat de la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics du Dja et Lobo à Sangmélina au plus tard le 18 SEPT 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/RS/DDDL/CDPM/2019 DU 29 AOÛT 2019, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DU TRESOR DE MEYOMESSI.

FINANCEMENT : BUDGET MINFI, - EXERCICE 2019.
Ligne 53 65 685 03 330010 6168 331
Autorisation de dépense : G 884546

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

12. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de l'Appel d'Offres, entraînera le rejet simple de l'offre.

13. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 18 SEPT 2019 à partir de 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Dja et Lobo, siégeant à Sangmélina.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires. A cette occasion, ils prendront connaissance du rapport d'analyse des offres pour permettre à ceux qui sont qualifiés d'introduire leur recours, conformément au point 1.4 de la Lettre Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics.
- Par la suite, Seuls les soumissionnaires éligibles à l'ouverture des offres financières seront autorisés à y assister.

14. Principaux critères d'évaluation des offres :

15-1- : Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;

- b) **Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;**
- c) **Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;**
- d) **Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;**
- e) **Offre Technique incomplète pour absence de:**
 - L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans l'Appel d'Offres;
- f) **Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;**
- g) **Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:**
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- h) **N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.**

15-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **trois (03)** critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **deux (02)** critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères.

15. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Attribution du marché :

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Perception du trésor de Meyomessi

Sangmélima, le 29 AOUT 2019

Le Préfet du Dja et Lobo
Autorité contractante



David Koumbou Aman
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle ✓

Ampliations :

- MINMAP/Ydé
- ARMP/Ebolowa
- CDPM/DL/Sangmelima
- Perception Trésor/Meyomessi
- Chrono / Archives /Dossier